

**DEPARTEMENT DU NORD**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal de la Commune de  
LEZENNES**

**Arrondissement  
de LILLE**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Objet : Subvention exceptionnelle Office Municipal Sports et  
Culture (OMSC)**

**Date de convocation :  
Le 21 juin 2024**

**Présents :**

Didier DUFOUR – Frédérique DESCAMPS – Fabien DECOURSELLE – Lucienne LAVOISIER – Jean SAGETTE – Sylvie BLONDEL – Pierre BRUERE – Marie-France LAIGNEZ – Carole PETIT – Henri MOREL – Sandrine DEPLECHIN – Cathy DONDEYNE – Franck LACMANS – Ludovic CHRETIEN – Farid FARAJI – Marie-Laure LECHAT – Michael DESEURE – Cyril MIRABAUD – Alexis DUCHESNE

**Nombre de Conseillers**

**Absents excusés :**

Marc GODEFROY donne pouvoir à Didier DUFOUR  
Rizlene HENNACH donne pouvoir à Pierre BRUERE  
Christiane WALAS donne pouvoir à Ludovic CHRETIEN  
Véronique PAUWELS

**en exercice : 23**

**Absents :**

**Nombre de Conseillers  
Présents : 19**

**Nombre de Conseillers  
Votants : 22**

**Pour : 22  
Contre : 00  
Abstention : 00**

**Secrétaire de séance : Sandrine DEPLECHIN**

Vu le Budget Primitif 2024

Monsieur Jean SAGETTE, Adjoint à la Vie Associative, aux usages numériques expose à l'assemblée la demande de subvention exceptionnelle de l'Office Municipal des Sports et de la Culture (OMSC) suite à l'achat de matériel et de mobilier pour l'organisation de manifestation festives et culturelles dans le cadre de sa programmation.

Il est proposé de soutenir cet investissement par l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 600 €.

Les crédits sont prévus au Budget 2024.

-----Adoptée à l'unanimité des votants -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.



Le Maire,

Didier DUFOUR

Date d'envoi en Préfecture du Nord : 28 JUIN 2024

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : 28 JUIN 2024